



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
CINQUIÈME RÉUNION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE L'AVIATION CIVILE
(DGCA/5) DES ÉTATS ESAF ET WACAF
(Dakar, Sénégal, 4 novembre 2013)

Point 5 de l'ordre du jour : Sûreté de l'aviation

PROGRAMME D'ASSISTANCE AVSEC DE L'OACI

(Note présentée par le Secrétariat.)

SOMMAIRE

La présente note de travail donne un aperçu du Programme d'assistance AVSEC de l'OACI, en rapport avec la mise en œuvre de la Stratégie d'assistance et de renforcement des capacités en matière de sûreté de l'aviation, centrée sur l'élaboration de Plans nationaux d'amélioration (SIP).

La suite à donner par la réunion est indiquée au paragraphe 3 de la présente note.

REFERENCE(S):

- - Conférence ministérielle régionale, Abuja, Nigeria, avril 2010 ;
- - Conférence régionale sur l'AVSEC, Dakar 17-18 octobre 2011 ;
- - Conférence de haut niveau sur l'AVSEC, Montréal 12-14 septembre 2012 ;
- - 23^e Session plénière de la CAFAC ;
- - 38^e Session de l'Assemblée de l'OACI 24 septembre - 4 octobre 2013.

1. INTRODUCTION

L'OACI a exécuté son mandat qui est de fournir, coordonner et faciliter l'assistance aux États dans le domaine de la sûreté de l'aviation durant le triennat 2011-2013. Conformément à ce mandat, l'assistance technique et le soutien au renforcement des capacités par la mise en œuvre de Plans nationaux d'amélioration (SIP) ont été fournis.

2. RÉSUMÉ DES REALISATIONS AU COURS DU TRIENNAT 2011-2013

2.1 Des Plans nationaux d'amélioration (SIP) ont été élaborés en collaboration avec un certain nombre d'États, pour clarifier les rôles, les engagements et les résultats attendus du projet d'assistance. Les responsabilités de toutes les parties concernées (OACI, État et partenaires) ont aussi été clairement définis et convenus, dans le cadre du processus SIP. Les SIP facilitent la surveillance des activités d'assistance pour permettre de procéder à des ajustements si nécessaire, et permettre à l'OACI et aux États de disposer d'un point de référence unique et structuré pour une action coordonnée.

2.2 L'importance de maximiser l'efficacité et l'efficacé de l'assistance et des efforts de renforcement des capacités s'est traduite par un appel des États pour une plus grande rigueur dans la gestion et l'obligation redditionnelle dans la planification, la fourniture, l'achèvement et le compte rendu sur l'assistance. En conséquence, l'identification des processus et des outils permettant de

mesurer l'efficacité de l'assistance et les efforts de renforcement des capacités se heurtent à des difficultés. Pour faire face à ces difficultés et élaborer des mesures concrètes pour mesurer l'efficacité, les SIP mettent en place une approche progressive convenue aux activités d'assistance et à leurs résultats. L'atteinte d'étapes critiques sert d'indicateur pour mesurer les progrès de l'amélioration de la capacité des États à remplir leurs obligations en matière d'AVSEC. En plus de l'approche progressive, l'OACI continue d'étudier et d'élaborer d'autres méthodes à utiliser pour mesurer l'efficacité de l'assistance en matière de renforcement des capacités actuellement fournie aux États.

2.3. Réalisation des SIP dans les États ESAF et WACAF

2.3.1 A ce jour, des Plans spéciaux de mise en œuvre ont été initiés, élaborés et/ou mis en œuvre conjointement avec un certain nombre d'États africains, comme indiqué en détail ci-dessous :

- **Burkina Faso** : Une évaluation des besoins a été effectuée en juin 2012 et a débouché sur la mise en œuvre d'un Plan national d'amélioration de la sûreté de l'aviation. Quatre activités d'assistance ont été menées par l'OACI dans cet État.
- **Burundi** : Une évaluation des besoins a été effectuée en mars 2012 et a débouché sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan national d'amélioration de la sûreté de l'aviation. Quatre activités d'assistance ont été menées par l'OACI dans cet État en 2012.
- **République du Congo** : Évaluation des besoins effectuée en octobre 2012. Plan d'assistance pour la sûreté de l'aviation élaboré. Aux termes de ce plan, une série complète de quatre activités d'assistance a été lancée en novembre 2012, comprenant une formation en cours d'emploi sur les pratiques opérationnelles d'AVSEC aux deux principaux aéroports du Congo. Une assistance supplémentaire est prévue pour 2013 et début 2014.
- **République centrafricaine** : SIP élaboré et accepté par l'Etat ; la mise en œuvre sera réalisée sous réserve de la situation de la sûreté selon l'ONU
- **Tchad** : Document SIP élaboré et prêt pour approbation ; les activités d'assistance démarreront en 2014.
- **Comores** : Évaluation des besoins effectuée en octobre (année??) – activités d'assistance déterminées.
- **République démocratique du Congo** : Plan national d'amélioration en cours de développement.
- **Djibouti** : Évaluation des besoins effectuée, une activité mise en œuvre, programme d'assistance en cours.
- **Guinée Bissau** : Document SIP approuvé, la mise en œuvre doit commencer en décembre 2013.
- **Liberia** : Évaluation des besoins effectuée en février 2013, mise en œuvre du SIP en cours.
- **Madagascar** : Mise en œuvre des activités de Plan national d'amélioration en cours.

- **Mauritanie** : Pas de SIP en place, mais l'État a bénéficié de deux activités dans le cadre de l'assistance directe fournie par l'OACI en 2012.
- **Mali** : Pas de SIP en place, mais l'État a bénéficié de deux activités dans le cadre de l'assistance directe fournie par l'OACI pendant le triennat en cours.
- **Rwanda** : Deux activités menées par l'OACI en 2012.
- **Sierra Leone** : Huit (8) activités de formation ont été menées par l'OACI au profit de l'Etat. Le système AVSEC national s'est considérablement amélioré.
- **Soudan du Sud** : Mission de coordination effectuée.
- **Swaziland** : Beaucoup d'activités de formation menées sur place. Il s'y ajoute la formation pratique des Inspecteurs AVSEC effectuée à l'étranger sous la supervision de l'OACI. Une mission de suivi est prévue pour combler les lacunes.

3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

Afin de permettre à l'OACI de continuer à apporter un leadership mondial dans l'élaboration, la coordination et la fourniture de l'assistance et le développement de capacités en matière d'AVSEC pour jeter les bases sur lesquelles les systèmes de sécurité durables sont bâtis, la réunion est invitée à :

- a) Prendre note des informations contenues dans la présente note de travail ;
- b) Prier instamment les États de montrer plus d'engagement politique pour l'approbation à temps des Plans nationaux d'amélioration de l'AVSEC ; et
- c) Prier instamment les États de soutenir le programme d'assistance de l'OACI en y détachant des Experts pour de courtes périodes.

-FIN-